

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 4 (1916)  
**Heft:** 1-2

**Artikel:** La famille Gerbex  
**Autor:** Vevey, Hubert de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817773>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA FAMILLE GERBEX

par HUBERT DE VEVEY.

La famille Gerbex est originaire du village de Vuissens, dans le district de la Broye.

Elle fut reçue dans la bourgeoisie d'Estavayer-le-Lac le 27 août 1620, en la personne de Jean-François-Michel *Gerbex*. Ce ne fut toutefois que son petit-fils ou arrière petit-fils François-Jean *Gerbex* qui s'y établit et qui y fit souche.

La famille Gerbex portait comme armoiries : De sinople à une gerbe d'or, posée en pal et accompagnée de deux étoiles (5 ou 6 rais) d'argent ; trois monticules d'or en pointe.

\* \* \*

François-Jean *Gerbex* fut le premier de sa famille qui vint à Estavayer pour s'y fixer définitivement. C'était vers le milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle.

Nous ne connaissons rien de lui, nous ne savons ni quand il naquit, ni quand il mourut, ni même qui fut son épouse.

Il eut plusieurs enfants :

- a) *Philippe-Jean-François*, qui suit ;
- b) *Anne-Marie*, née en 17.., morte en 1754.
- c) Un fils qui fut le père d'*Alexis Gerbex*, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> arrondissement militaire du 2<sup>e</sup> contingent fribourgeois de 1806 à 1809.

\* \* \*

Jean-François-Philippe *Gerbex*, fils du dit *Jean-François*, naquit en l'année 1737. Jeune encore, il entra au service de France, où il resta plus de 40 ans. Il parvint au grade de capitaine

de grenadiers dans le régiment de Salis-Samaden, et fut créé Chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis.

Rentré au pays, il fut syndic d'Estavayer de 1807 à 1809.

*Philippe Gerbex* épousa, à Estavayer, en 1769, *Jeanne-Claudine-Charlotte Chappel*, née en 1746, fille du banneret Maurice Chappel, d'Estavayer, et de *Marie-Marguerite*, fille de *François-Hyacinthe de Vevey*, lieutenant d'avoyer, et de *Marie-Marguerite*, née *Werly*.

Le Capitaine *Gerbex* mourut avant son épouse, à Estavayer, en 1815.

De son mariage, il avait eu les 9 enfants suivants :

a) *Marguerite-Marie-Henriette*, dite « *Gotton* », née en 1771. Restée célibataire, elle mourut à Estavayer en 1834.

b) *Joséphine-Marie-Charlotte*, dite « *Josette* », née en 1775. A l'âge de 23 ans, le 29<sup>e</sup> janvier 1798, elle épousa son cousin issu de germain, *François-Joseph-Alexandre de Vevey*, dit « *Cuvetta* », d'Estavayer et de Fribourg, fils de *Louis-Béat de Vevey*, lieutenant d'Avoyer d'Estavayer, et de *Marie-Hyacinthe*, fille du Dr-Méd. *Joseph Demierre* et de *Marianne*, fille d'*Hyacinthe de Vevey* et de *M.-M.*, née *Werly*.

*Alexandre de Vevey*, né en 1775, était à Estavayer un des personnages les plus en vue de son époque : il fut lieutenant d'Avoyer, puis de Préfet (1798), bourgeois privilégié, soit patri-cien de Fribourg (2 mai 1787), membre du Tribunal d'Estavayer (1806), puis président (1809—1810), juge de paix et banneret (1809), major de Ville, Premier Conseiller (1817), Conseiller municipal (1829), syndic d'Estavayer de 1829 à 1832 et de 1844 à 1848, et enfin membre du Grand Conseil de Fribourg.

*Alexandre de Vevey* fit son testament le 12 novembre 1856 et mourut deux mois plus tard, dans sa 81<sup>me</sup> année, le 18 janvier 1857.

*Josette Gerbex*, dame de Vevey, mourut à Estavayer le 12 novembre 1840, ayant donné le jour à deux filles et à six garçons, dont deux seulement, *Léon* et *Dominique*, firent souche.

c) *Philippe-Jules-Godefroi-Henri*, né en 1778. Il fut lieutenant dans le régiment suisse de Steiger au service de France, et mourut en 1820 sans avoir contracté d'alliance.

Ce fut le Comte de Talleyrand qui transmit à la Chancelle-

rie de Fribourg, par lettre datée du 6 août 1820, l'acte de décès du lieutenant *Philippe Gerbex*.

d) *Tobie*, (connu sous le nom d'« *avocat Gerbex* »), né en 1778. Il fit ses études de droit et obtint, en 1804, l'autorisation de plaider devant les tribunaux ; deux ans plus tard, soit en 1806, il était établi comme avocat à Fribourg, et demeurait à la rue de Lausanne N° 152. Tobie Gerbex n'y resta cependant pas longtemps, car, en 1808 déjà, il transféra son étude à Bulle, et, en 1819, il obtint une nouvelle patente.

Bientôt arriva la révolution de 1830 : il y prit part et y joua même un rôle assez important ; il fit partie de la Constituante en 1830—1831. Le 2 mars de cette dernière année, il fut nommé Conseiller d'Etat par 45 suffrages sur 82 votants. Deux ans plus tard, en 1833, il fut nommé membre du Conseil de l'Intérieur et de la commission législative pénale. En 1834, le district d'Estavayer-le-Lac l'élu Député au Grand-Conseil. En 1838, le dit Tobie Gerbex sortit du Conseil de l'Intérieur pour entrer dans le Conseil diplomatique. En 1840, ayant demandé, par lettre datée d'Estavayer, sa démission de Conseiller d'Etat, le Grand Conseil, dans sa séance du 18 mai, la lui accorda « avec expression de regrets et de reconnaissance pour les services rendus par cet honorable magistrat ». Dans cette même séance, le Grand Conseil le nomma membre de la Petite Commission de législation pénale. L'année suivante, Gerbex en demanda sa démission ; elle lui fut accordée le 19 mai.

C'est 4 ans plus tard, en 1845, à Estavayer, que mourut célibataire *Tobie Gerbex*, rédacteur du Code pénal fribourgeois.

e) *Hubert-François-Antoine*, né en 1779, mort en 1790.

f) *François-Pierre-Emile*, né en 1781, mort en 1790.

g) *Laurent-Tobie-Joseph*, qui suit.

h) *Henri-Marie-Philippe*, né le 2 juillet 1785. Dans sa 22<sup>me</sup> année, le 31 décembre 1806, il s'engagea comme volontaire dans le 2<sup>me</sup> régiment suisse au service de France. Il fut nommé caporal le 22 août 1807, sergent le 22 octobre de la même année, sous-lieutenant le 7 janvier suivant, lieutenant le 8 août 1811. Il servit avec ce grade jusqu'au licenciement de son régiment, survenu le 7 avril 1815. Rentré à Estavayer, il servit dans le 2<sup>me</sup> bataillon de la Confédération suisse jusqu'au licenciement de ce bataillon, le 1<sup>er</sup> avril 1816.

Henri Gerbex rentra en France, le 6 juillet 1816, à la suite du régiment de Steiger. Il fut promu lieutenant en 2<sup>me</sup>, le 20 novembre 1816, lieutenant en 1<sup>er</sup> le 10 décembre 1817, et enfin capitaine de la compagnie Demierre dans le régiment de Rüttimann N° 3, le 10 août 1825.

Gerbex prit part à plusieurs campagnes : à celles d'Espagne en 1807 et 1808, de Portugal en 1809, et d'Espagne en 1810 et 1811. Il est à l'armée d'observation du Weser en 1813, au blocus de Juliers en 1814, et sert enfin les armées du roi à Corbeil en 1815.

Sous-lieutenant, il fut «blessé d'un coup de feu au cou dans une affaire contre les partisans espagnols», le 2 février 1810. Voici comment le capitaine de Vallières<sup>1</sup> raconte cet incident : «Le 2 février 1810, le lieutenant *Gerbex*, d'Estavayer, était détaché en poste d'observation au moulin de Moralès avec 15 hommes. Tout à coup le cri «aux armes» retentit. Prompts comme l'éclair, des cavaliers espagnols fondent sur le petit détachement, soutenus par 5 à 600 hommes d'infanterie. Gerbex enlève l'escalier intérieur, se retranche dans son moulin et répond calmement au feu ennemi. Sa position est critique, il est blessé au cou lorsque le capitaine de Maillardoz, du 4<sup>me</sup>, arrive à son secours et met les Espagnols en fuite.»

En 1815, Henri Gerbex reçut la médaille d'honneur, accordée par la Haute Diète de la Confédération aux officiers suisses rentrés du service de France; et, le 23 mai 1825, il fut créé, par Charles X, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur.

Il épousa, à Estavayer, en 1831, Reine-Joséphine-Sophie *Roy*, née en 1798, fille du bannieret Pierre-François-Joseph *Roy*, d'Estavayer, et de Laurette, fille de Hyacinthe Demierre, également d'Estavayer.

Le chevalier *Gerbex* mourut au mois de mars 1833, à Estavayer, où il exerçait la charge de contrôleur des hypothèques depuis l'année précédente.

Son épouse lui survécut près de 50 années : elle mourut à Estavayer le 4 février 1882.

i) *Charlotte-Marie-Elisabeth*, née à Estavayer en 1787. Elle

<sup>1</sup> «Honneur et Fidélité» p. 585.

mourut, également à Estavayer, en 1861, célibataire, dans sa maison paternelle sise à la Place de Moudon.

\* \* \*

Tobie-Joseph-Laurent *Gerbex*, fils de Philippe Gerbex et de Charlotte Chappel, son épouse, naquit à Estavayer le 1<sup>er</sup> septembre 1783.

Il entra, comme volontaire, au 4<sup>me</sup> régiment suisse au service de France, sous les ordres du colonel-commandant Cte Charles d'Affry, le 20 juin 1808 ; il fut nommé sous-lieutenant porte-drapeau le 12 juillet suivant, lieutenant en 2<sup>me</sup> le 28 décembre 1809, puis lieutenant en 1<sup>er</sup> dans le régiment de Steiger le 22 juillet 1816, grade qu'il occupait encore le 1<sup>er</sup> mai 1824.

C'est en cette qualité de lieutenant en 1<sup>er</sup>, commandant le dépôt de recrutement du régiment suisse de Steiger, depuis sept ans à Besançon, qu'il demanda «d'après les connaissances qu'il avait acquises dans cette partie» la place de capitaine-recruteur au service de Sa Majesté Sicilienne ; cette demande ne semble pas avoir eu de suite.

Pendant les 22 ans qu'il fut au service de la France, Laurent Gerbex fit sept campagnes : en 1808 celle d'Espagne, sous les ordre du duc de Dalmatie, en 1809 celle de Portugal sous le duc de Dalmatie, en 1810, celle d'Espagne, sous le général Kellermann, en 1811 celle des îles Bréhat de Grois et des 7 îles sous le général Laborde, en 1812 celle de Russie sous le duc de Reggio ; en 1814, il fit la retraite sous le prince de la Moskowa, en 1815, il servit à Corbeil sous S. A. R. le duc de Berry, et enfin, la même année, il rentra en Suisse sous les ordres du général de Bachmann. C'est alors, le 20 mars 1815, qu'il fut décoré de la médaille d'Honneur, en même temps que son frère cadet le chevalier Henri Gerbex.

Jamais, durant ces longues campagnes, il ne fut blessé, et jamais il ne lui arriva d'autre incident que celui de perdre son brevet de sous-lieutenant porte-drapeau (du 12 juillet 1808) qui se trouvait dans un porte-manteau enlevé par l'ennemi, lors de la retraite des armées françaises au Portugal, en 1809.

Rentré définitivement en Suisse, le 5 mars 1831, il fut patenté en premier rang comme quartier-maître du bataillon composé des compagnies surnuméraires des cantons du Valais et de

Fribourg ; le 6 mai suivant, il fut promu capitaine de la 4<sup>me</sup> compagnie de chasseurs au 1<sup>er</sup> contingent de Landwehr du canton de Fribourg.

Le 11 juillet 1831, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg le nomma préfet du district de Corbières, fonctions qu'il occupa jusqu'au 21 juin 1837, date à laquelle il fut appelé à la même charge dans le district de Farvagny. C'est là qu'il mourut le 21 janvier 1838, et qu'il fut enseveli.

Tobie-Joseph-Laurent *Gerbex* avait épousé, le 11 août 1813, *Marie-Anne Noël*, de Nancy, née en 1789, morte le 7 juin 1866 à Fribourg, dont il eut 6 enfants :

a) *Jeanne-Elisa*, née à Nancy en 1814. Elle épousa *Léonor Peudefer*, d'Epinal, chef de bataillon, major de place de Strasbourg. Il fit la guerre de Crimée (1854—1855) ; c'est à cette époque qu'il fut décoré de la médaille dite « de Crimée » (1856) et de l'ordre impérial turc du Medjidié. Il fut aussi créé chevalier, puis officier de la Légion d'honneur.

Le commandant Peudefer fit son testament le 27 juillet 1869, à Strasbourg, et mourut l'année suivante, d'une maladie infectieuse contractée pendant le siège de cette ville.

Après la mort de son mari, Jeanne-Elisa Gerbex se retira à Epinal, où elle testa le 24 juin 1903 et où elle mourut l'année suivante, sans avoir jamais eu d'enfants.

b) *Dominique-Charles-Léopold*<sup>1</sup>, connu sous le nom de « colonel *Gerbex* », né à Besançon le 11 mai 1816. Il fit ses premières études dans sa vie natale, et dès la rentrée de ses parents au pays il fréquenta le collège St-Michel, dont il parcourut toutes les classes, jusqu'en philosophie. Rentré au sein de sa famille, il utilisa son séjour à Corbières et à Farvagny soit en se formant lui-même, soit en prenant des leçons.

A la mort de son père, sa famille étant venue se fixer à Fribourg, Charles Gerbex suivit (1840—1842) les cours de droit donnés par le Dr Bussard. Là il se distingua et ne cessa d'être rangé en 1<sup>re</sup> classe de mérite, soit pour le droit naturel, soit pour le droit civil.

---

<sup>1</sup> Pour Charles Gerbex nous reproduisons presque textuellement un article nécrologique publié par un de ses amis dans « Le Journal de Fribourg » le 4 février 1879.

Sa carrière a été bien remplie et se partage en plusieurs sphères d'activité : la poste, le militaire, le Grand-Conseil, la justice, la Caisse hypothécaire et la police.

La poste. — Grâce à son intelligence et à la protection de son oncle Tobie, conseiller d'Etat, il fit son entrée dans les affaires le 19 avril 1839 comme commis-adjoint au bureau des postes de Fribourg. Après la chute du Sonderbund, le gouvernement provisoire le nomma contrôleur le 22 novembre 1847, et le Conseil d'Etat, l'année suivante, directeur général des postes du canton de Fribourg. Lorsque la régate des postes passa à la Confédération, Gerbex vit sa position s'amoindrir : de directeur général du canton, il descendit au rang d'administrateur du bureau de Fribourg, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1873. Une seconde occasion s'était offerte à lui pour devenir directeur de l'arrondissement, c'était lors du décès de M. Koller, survenu en 1862. Le Conseil d'Etat de Fribourg prit chaudement sa défense et le recommanda au Conseil Fédéral, comme le plus ancien fonctionnaire de cette circonscription postale, en faisant valoir la convenance qu'il y aurait de remplacer un Vaudois par un Fribourgeois. Mais Vaud fut préféré.

La carrière principale et de prédilection de Charles Gerbex fut le Militaire. Parvenu à l'âge de 20 ans, il tira au sort en 1836, entra d'abord dans l'artillerie comme simple soldat, et obtint peu après le grade de sergent. En 1841, il passa dans l'infanterie et entra dans le corps des officiers, en qualité de deuxième sous-lieutenant, le 28 juillet 1841, puis de premier sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> février 1843, et de lieutenant le 21 juillet 1845. C'est comme lieutenant qu'il fit la campagne du Sonderbund. Sous le régime nouveau, il fut promu capitaine et adjoint au colonel Sulzberger, instructeur en chef de nos milices. Les annuaires de 1849 à 1852 nous le montrent capitaine aide-major du 56<sup>me</sup> bataillon d'infanterie d'élite. Nommé major le 15 mars 1852, il est quelque temps commandant du demi-bataillon N° 78. Le 9 juillet 1852, il fut breveté lieutenant-colonel du 56<sup>me</sup>, à la tête duquel il resta jusqu'en 1861. D'adjoint à Sulzberger, il fut promu le 5 février 1855 et confirmé en avril 1858, instructeur en chef de nos milices. Il occupa ce poste jusqu'en 1862. Enfin, le 8 avril 1858, il fut nommé lieutenant-colonel dans l'Etat-Major cantonal. Il y figura jusqu'au moment où la révision de la Constitution fédérale amena une transformation complète dans l'armée.

A côté des milices régulières qui pouvaient inopinément être appelées à la défense de la patrie commune, le gouvernement radical avait établi et organisé en 1848 une «garde civique» chargée de défendre ses institutions et de maintenir l'ordre à l'intérieur; elle était composée de volontaires et de tous les fonctionnaires et employés publics âgés de moins de 50 ans. Le colonel Perrier-de Landerset en fut d'abord désigné comme commandant avec Gerbex comme major; mais, ayant donné sa démission, Perrier fut remplacé, le 19 janvier 1852 par le colonel Gerbex dans le commandement de cette garde. C'est dans ces circonstances qu'éclata l'insurrection du 22 avril 1853 dirigée par le colonel Perrier lui-même; elle fut comprimée grâce à la garde civique et à son digne commandant. A la suite de cet événement, le Conseil d'Etat donna «au citoyen Gerbex, commandant des gardes civiques, un service complet d'argenterie»<sup>1</sup>. Dans sa lettre de remerciements, le commandant Gerbex dit entre autres: «qu'il sera toujours sur la brèche lorsqu'il s'agira de défendre les constitutions actuelles.»

Le Grand Conseil était composé, sous le régime de 1848, de députés directs élus par le peuple et de 10 députés indirects élus par le Grand Conseil lui-même. Le colonel fut nommé député indirect le 13 novembre 1852, et fit partie du corps législatif jusqu'en décembre 1856.

La justice. — Il débuta dans cette carrière par le tribunal militaire, dont il fit successivement partie comme suppléant en 1850, jusqu'en 1851, comme Grand-Juge de 1856 jusqu'en 1864. Le 30 juillet de l'année suivante, le Collège électoral l'appela à siéger comme juge au sein du Tribunal du district de la Sarine, dont il était suppléant depuis 1852. En cette qualité, il fut à maintes reprises juge assesseur de la cour d'Assises du premier ressort. Enfin, le 20 mai 1872, le Grand Conseil le nomma suppléant au Tribunal cantonal.

La Caisse hypothécaire avait, en 1870, à remplacer Xavier de Landerset comme administrateur. Le conseil de surveillance jeta les yeux sur Charles Gerbex qui n'avait, il est vrai, pas toutes les connaissances financières voulues pour occuper un poste aussi spécial, mais il était doué d'un jugement excellent et jouissait

---

<sup>1</sup> Actuellement propriété de M. Emmanuel de Vevey, Directeur, à Fribourg.

d'une grande indépendance. Il fut donc désigné comme administrateur et rendit à cet établissement d'excellents services.

La police. — De toutes les fonctions fédérales et cantonales, civiles et militaires qu'il avait remplies, il ne restait, en 1875, à Charles Gerbex que celles de juge au Tribunal inférieur de la Sarine et de suppléant au Tribunal cantonal. Ce n'était pas assez pour une activité et des capacités qui avaient tant été mises à contribution. Le Conseil communal de la ville le comprit et résolut, le 22 septembre 1875, de faire encore appel au dévouement de l'ancien colonel en le priant d'occuper l'humble poste de commissaire-directeur de police. Il l'accepta, et fit preuve, dans ces modestes et délicates fonctions, de zèle et de tact, mêlés à beaucoup d'énergie.

Mais bientôt, une maladie d'yeux qui nécessita une douloreuse opération, fit éprouver des craintes à ses nombreux amis. Après cette crise, sa santé alla en s'affaiblissant jusqu'au 29 janvier 1879, jour où il rendit le dernier soupir, dans les bras de Mathilde Gerbex, sa sœur préférée. Il fut enterré à Fribourg, le samedi 1<sup>er</sup> février suivant.

Ses sabres furent légués au Musée cantonal par son frère Léger, en 1892 ; lui-même y avait déjà déposé ses épaulettes et deux drapeaux de la Garde civique.

c) *Marie-Anne-Céleste*, née à Besançon le 9 février 1818. Elle mourut célibataire, à Fribourg, le 17 août 1891, et y fut enterrée le surlendemain.

d) *Louis-Ernest-Léger*, qui suit.

e) *Clémentine-Ernestine-Irma*, née à Besançon le 17 février 1822. Elle mourut à Fribourg le 9 février 1861, où elle fut inhumée.

f) *Mathilde-Françoise-Elisabeth*, née à Besançon le 11 octobre 1824. *Dernière représentante de sa famille*, elle fit son testament le 30 décembre 1904, dans lequel elle donna plus de la moitié de sa fortune à des œuvres de bienfaisance, et mourut, dans sa 83<sup>me</sup> année, le 28 juin 1907, célibataire, à Fribourg, où elle fut enterrée le 1<sup>er</sup> juillet suivant.

\* \* \*

*Louis-Ernest-Léger Gerbex*, fils de Laurent Gerbex et de Marie-Anne Noël, naquit à Besançon le 5 octobre 1819.

Après la mort de son père (1838), il fut nommé copiste à la Chancellerie de Fribourg ; mais deux ans après, le 9 décembre 1840, il donna sa démission et partit pour la Russie.

Léger Gerbex entra comme professeur à l'école des cadets de Moscou, puis de Pétrograd, fonctions qu'il occupa pendant de nombreuses années. C'est là qu'il fut créé, par l'empereur Alexandre II, Chevalier de l'Ordre de Sainte Anne et de celui de Saint Stanislas<sup>1</sup>.

Le 7 décembre 1870, sur la proposition de la Direction de la Police, le Grand Conseil de Fribourg lui accorda la permission de faire publier et bénir son mariage, à Pétrograd, avec Marie-Pauline-Gertrude Malo, de Vilna.

Léger Gerbex n'eut de son mariage qu'un seul enfant, *Charles*, né le 24 avril 1872, mort tragiquement le mardi 8 mai 1888, étudiant au collège de Sion.

Le peuple fribourgeois se souviendra longtemps encore de cet auguste vieillard : par son testament, daté du 29 juillet 1892, il laissa la presque totalité de sa belle fortune au « Charitable Grand Hôpital de Fribourg », pour la création d'une clinique ophtalmique qui portera le nom d'« Asile des aveugles de la Ville de Fribourg ».

Louis-Ernest-Léger Gerbex, dernier rejeton mâle de sa famille, mourut à Fribourg, le 29 janvier 1897, et y fut inhumé le 1<sup>er</sup> février suivant<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ces décorations se trouvent actuellement au Musée cantonal auquel il les a léguées, ainsi que la croix de Chevalier de la Légion d'honneur de son oncle Henry.

<sup>2</sup> Sources :

Registres de la Cure d'Estavayer.

Archives de la famille Gerbex (propriété de M. Emm. de Vevey, à Fribourg).

Nouvelles Etrennes fribourgeoises 1913.